

[LIRE CE COURRIER DANS VOTRE NAVIGATEUR](#)



Vivalto Santé, 1er groupe d'hospitalisation privé à devenir une "Entreprise à mission"

Troisième acteur de l'hospitalisation privée en France, le Groupe [Vivalto Santé](#), qui compte 41 établissements, 2400 praticiens et 9 000 salariés, a entrepris en septembre 2020 une démarche afin de devenir entreprise à mission au sens de la Loi Pacte du 22 mai 2019.

Il s'est ainsi doté d'une raison d'être qu'il a inscrit dans ses statuts et qui est la suivante : « **Fondée sur un partenariat original et innovant avec les médecins, et un engagement fort des femmes et des hommes du Groupe, notre mission est de soigner et d'accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins et de leur vie** ». Le Groupe Vivalto Santé a été ainsi le premier groupe de l'hospitalisation privée à s'être engagé dans cette démarche qui donne du sens à son action de tous les jours au service des patients.

Un comité de mission s'est mis en place dès novembre 2020, intégrant différents métiers et parties prenantes et dont le rôle est le suivi de l'exécution de la mission.

6 engagements à visée sociale, sociétale et environnementale ont été définis et validés par les actionnaires au cours d'une Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 19 mai 2021. Avec une participation de 81% des votants et un avis favorable donné à 99%, le Groupe Vivalto Santé est donc désormais pleinement une « entreprise à mission ».

Les 6 engagements pris sont les suivants :

- 1- **Placer notre système de gouvernance partagée** au cœur de nos activités, pour répondre aux évolutions des besoins de santé
- 2- **Proposer et rendre accessible une prise en charge globale** à tous les patients, avec notre organisation territoriale
- 3- **Développer avec nos équipes les conditions pour entretenir une dynamique collective et favoriser l'inclusion professionnelle**
- 4- **Œuvrer à la croissance, la performance durable et la pérennité** de l'entreprise
- 5- **Maîtriser notre empreinte environnementale**
- 6- **Participer activement la recherche et l'innovation**, que ce soit au profit de nos patients, de nos médecins, et de nos salariés.

Chacun de ces engagements fait l'objet d'objectifs précis à court et moyen terme et pourra être suivi au moyen d'indicateurs.

Le Groupe Vivalto Santé, un Groupe qui depuis sa création en 2009 affiche sa différence, devient à nouveau un précurseur dans le monde de la santé, en devenant entreprise à mission. Il marque ainsi sa volonté de s'engager durablement au service des malades, de ses médecins et collaborateurs et ceci dans le respect de l'environnement, validant ainsi une nouvelle fois sa signature « Vivalto Santé - Entre nous la vie ».



Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines, Daniel Caille a créé le groupe Vivalto Santé en 2009 avec des médecins libéraux à l'occasion de la reprise de trois établissements: le CHP Saint-Grégoire (Saint-Grégoire), la Clinique Pasteur-Lanroze (Brest) et la Clinique de la Côte d'Emeraude (Saint-Malo). Avec un chiffre d'affaires de 820 M€, Daniel Caille est à la tête du 3ème acteur national dans le domaine de l'hospitalisation privée en France. Le Groupe Vivalto Santé est doté d'instances de gouvernance où ses actionnaires, médecins et investisseurs sont associés aux réflexions et décisions stratégiques tant au niveau du Groupe qu'au sein de chaque établissement.

DANIEL CAILLE
PDG, Vivalto Santé

DOSSIER DE PRESSE DE VIVALTO SANTE

CONTACT PRESSE
NADA NASSAR
 MCBG Conseil
nada@mcbg-conseil.fr

